

*Juillet 2009*

Mairie de  
**BOESENBIESEN**



22 Rue Principale  
67390 BOESENBIESEN

**Tél. 09 75 66 75 48**

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture :**

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Jeudi 17h à 19h

**CPAM Sélestat**

**La CPAM accompagne les futures mamans :**

Elle conseille, informe et accompagne les futures mamans durant leur grossesse et dans les premiers jours de bébé. Elle a mis en place un service sur-mesure adapté à leurs attentes pour leur permettre de gérer en toute sérénité l'arrivée de bébé. Une conseillère vous accueille individuellement et répond à toutes vos questions. 3 guides vous fourniront une information claire et personnalisée concernant vos droits et vos démarches.

Pour plus d'informations [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) espace « assurés » rubrique « droits et démarches ».

**Adresse et tarifs des praticiens sur www.ameli.fr**

Vous recherchez les coordonnées d'un professionnel de santé? Vous souhaitez connaître les tarifs qu'il pratique ou savoir s'il accepte la carte Vitale? Rendez vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) espace « assurés » rubrique « adresses et tarifs »

**RENSEIGNEMENTS SUR WWW.AMELI.FR  
OU AU 3646**

# NOTE D'INFORMATIONS

## FERMETURE MAIRIE

Le **secrétariat de mairie sera fermé lundi 13 juillet 2009.**

En cas d'urgence veuillez contacter les adjoints :

- ⇒ SIMLER Henri 03.88.85.32.21
- ⇒ KEUSCH Jean-Jacques 03.88.85.37.51

## COURSE DE MOTOS

Comme les années passées, le Moto-Club de BARR organise une course de motos anciennes.

**Comme l'année passée, elle aura lieu sur 2 jours : les 4 et 5 juillet 2009!**

L'itinéraire est le même que précédemment à savoir : rue Schmittlach et la partie nord de la rue Principale (de SCHWOEHRER François à BRAUN Laurent).

**La circulation et le stationnement seront interdits le samedi de 12h à 18h et le dimanche de 8h à 18h sur ce parcours.**

➤ **Les riverains** de ces deux rues ainsi que ceux de la rue Nachtweid **qui ont besoin de leur voiture** dans les journées de samedi et dimanche **sont priés de garer leur véhicule dans une rue libre à la circulation** (rue Principale à partir de l'abribus vers le sud).

La sortie ou l'entrée dans Boesnbiesen ne pourra se faire que par la rue Principale -direction Hessenheim, avec interdiction d'aller vers Baldenheim et Schwobsheim

➤ **Le stationnement du public est interdit sur les trottoirs dans la rue Schmittlach et la rue Principale, partie nord.**  
Vu l'ampleur de la manifestation et sa potentielle dangerosité, nous vous demandons de **respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de ne pas circuler sur l'itinéraire de la course.**

**Pour une bonne organisation de cette course, veuillez respecter ces consignes.**

*Les associations locales comptent sur votre soutien durant tout le week-end.*

## LA CANICULE ET NOUS...

**La canicule peut nous mettre en danger!** La santé peut être en danger quand : il fait très chaud, la nuit la température ne descend pas ou très peu, cela dure depuis plusieurs jours.

**Enfants/adultes :**

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

**DONC**

Je bois beaucoup d'eau et je ne fais pas d'efforts physiques intenses; je ne reste pas en plein soleil; je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur; je ne consomme pas d'alcool; etc.

**Personnes âgées :**

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C, la température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur.

**DONC**

Je mouille ma peau plusieurs fois par jours en assurant une légère ventilation et j'évite de sortir aux heures les plus chaudes; je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur; je bois environ 1.5 l d'eau par jour; etc.



# CNI/PASSEPORT/AUTORISATION SORTIE DU TERRITOIRE

La période estivale a démarré et les premiers départs en vacances sont en vue. Pour éviter tous désagréments, pensez à vérifier la validité de vos papiers d'identité. Ci-dessous quelques rappels...

## **CNI:**

Délivrée gratuitement et valable 10 ans. La demande est à déposer à la mairie de votre domicile. Le délai de délivrance est d'environ 4 semaines.

### **Pièces à fournir (Majeurs) :**

- ⇒ 2 photos
- ⇒ 1 justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, téléphone, avis imposition, etc.)
- ⇒ L'ancienne CNI, le cas échéant la déclaration de perte ou de vols accompagnée de 25 euros de timbres fiscaux
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance (peut être demandée par la mairie)

Les majeurs doivent se présenter en personne en mairie pour la signature et la prise de l'empreinte.

### **Pièces à fournir (Mineurs) :**

- ⇒ 2 photos
- ⇒ 1 justificatif de domicile au nom du représentant légal (facture EDF, téléphone, avis imposition, etc.)
- ⇒ L'ancienne CNI, le cas échéant la déclaration de perte ou de vols accompagnée de 25 euros de timbres fiscaux. (SAUF en cas de première demande)
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance (peut être demandée par la mairie)

Les mineurs doivent se présenter en mairie accompagnés du représentant légal. L'empreinte n'est obligatoire qu'à partir de 14 ans.

## **Autorisation de sortie du territoire :**

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière. Elle DOIT être accompagnée d'une CNI en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans. Pour obtenir une autorisation de sortie du territoire, la personne qui détient l'autorité parentale doit se présenter à la mairie de son domicile munie du livret de famille, de sa CNI et de celle du mineur concerné.

Cette autorisation est **gratuite et valable 5 ans**.

## **Passeport Biométrique :**

Depuis le **9 juin 2009, date de mise en œuvre du passeport biométrique dans le département du Bas-Rhin, votre mairie de BOESENBIESEN ne traite plus les demandes de passeports. Ces dernières pourront être déposées**, aux choix du demandeur, **exclusivement dans 31 mairies** dont Sélestat, Erstein, Villé. La liste complète de ces mairies est consultable en mairie.

Les pièces à fournir restent cependant les mêmes que précédemment.

**Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser en mairie.**

## **ENTRETIEN ET CITOYENNETÉ**

Merci de **veiller à la propreté des rues par un balayage régulier des trottoirs**, un peu plus de civisme de chacun d'entre nous améliorera nettement notre cadre de vie.



Un village est accueillant lorsqu'il est propre, fleuri et bien entretenu.

**Merci à tous pour votre**

